

## Le timbre se casse les dents

*"Dernière Heure"*

23 & 24.10.99

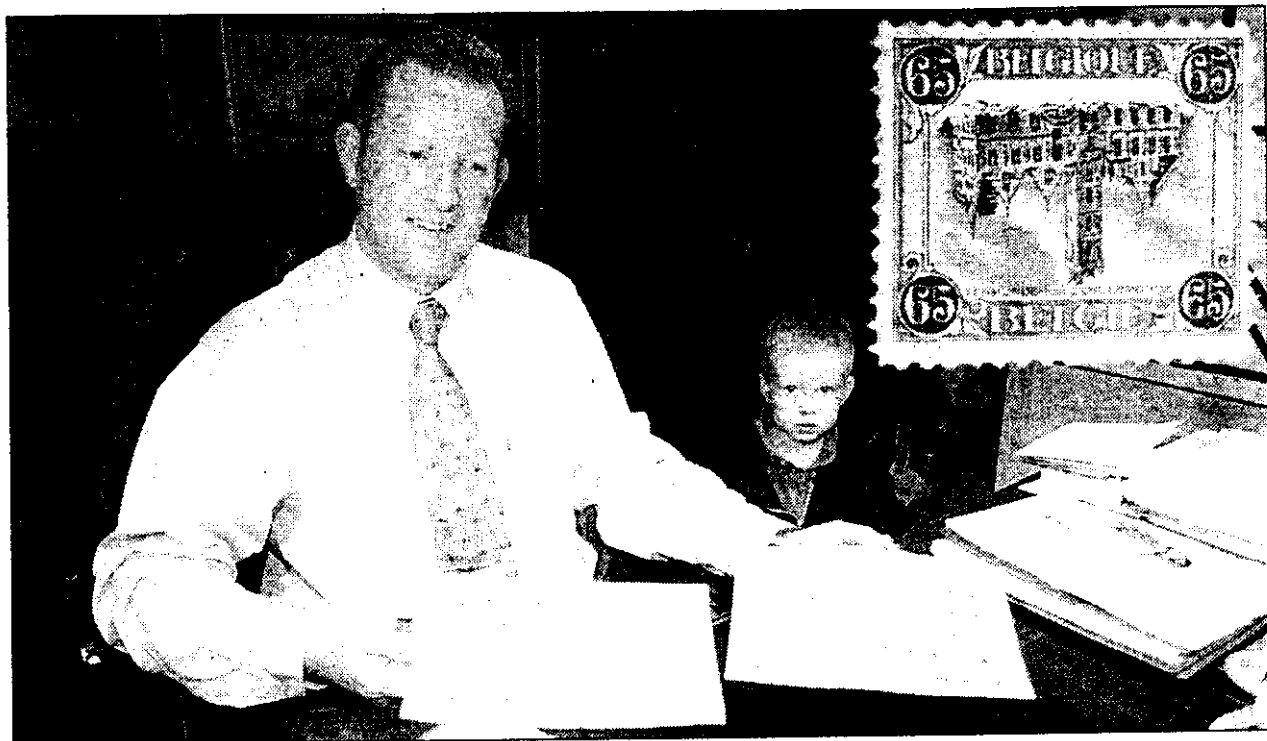
### ■ La philatélie n'est plus un placement financier

**BRUXELLES** ▽ Rue du Midi, à quelques mètres de la Grand-Place de Bruxelles. C'est dans cette artère que nombre de spécialistes du timbre ont leur enseigne. Un regroupement géographique qui nous vient des temps anciens, de l'époque où ces négociants étaient réunis en corporation.

Aujourd'hui, tout cela est fini, mais les vieilles devantures tiennent bon, même si le marché du timbre se casse les dents.

*"Il est évident qu'aujourd'hui le marché de la philatélie doit être regardé comme un hobby. Il faut oublier son image de placement financier qu'il pouvait présenter dans les années 40 ou 50, explique Pierre Schietecat, président de la Chambre professionnelle belge des négociants en timbres-poste. Depuis le début des années 60, la valeur des timbres a énormément diminué."*

A tel point que tout ce qui a été imprimé depuis cette décennie est racheté aujourd'hui pour la moitié de sa valeur faciale. *"Concrètement, poursuit notre interlocuteur, si un timbre de 1960 présente une valeur faciale de 40 F, je le rachèterai norma-*



*Pour P. Schietecat, ce qui a été produit après 60 ne vaut pas tripette. Même si certaines séries sur la famille royale remportent un beau succès. En médaillon, le Termonde au centre renversé, le timbre belge le plus cher. (DH/DEMOULIN)*

lement pour 20 F. Evidemment, il y a encore des exceptions."

Conclusion : un collectionneur qui a investi 100.000 francs dans des timbres en quatre décennies devrait perdre 50.000 F. "C'est pourquoi nous conseillons à ces collectionneurs d'utiliser ces timbres pour affranchir leur courrier. C'est peut-être désespé-

rant, mais c'est la meilleure manière d'éviter de perdre de l'argent", enchaîne Pierre Schietecat.

Pour expliquer cette perte de valeur, les négociants mettent en avant la politique d'émission de La Poste "qui a produit dans des proportions gigantesques."

Au département émission de La Poste, on réfute cet argument "trop simpliste". "Il est vrai que nombre de timbres ont été tirés à très grande échelle, parfois plus de six millions d'exemplaires. Mais il faut aussi expliquer qu'après 60 l'Etat a décidé de retirer de nombreux timbres de la circulation. Leur valeur a donc grimpé."

A la veille de l'arrivée de l'euro et de la fin de nos bonnes vieilles dentelles estampillées en francs belges, La Poste a décidé de limiter un peu ses tirages, "histoire d'éviter les stocks et les coûts de destruction après l'an 2002. Je pense donc que les collectionneurs vont retrouver le sourire", conclut-on à La Poste.

Un argument qui ne convainc

guère les négociants. "Il y a de tels stocks, que je ne pense pas que le marché va réellement rebondir avec l'arrivée de l'euro", entend-on le plus souvent rue du Midi où l'on accuse aussi notre entreprise publique de spéculer sur l'arrivée de cette monnaie unique. "Dans la plupart des pays européens concernés par l'euro, les postes ont décidé d'échanger les timbres libellés en monnaie nationale pour un montant équivalent en euros. Un timbre de 40 FB sera donc, en arrondissant, échangé contre un timbre d'1 €. Chez nous, ce n'est pas le cas, La Poste les reprend pour 75 % de leur valeur faciale. Avouez que ce n'est pas très motivant et que les stocks détruits ne seront peut-être pas suffisants pour faire remonter le prix des timbres."

75 % de la valeur faciale ? La Poste confirme et va même plus loin. Seuls les feuillets entiers seront repris. Pas question de reprendre n'importe quelle quantité.

Hubert Leclercq